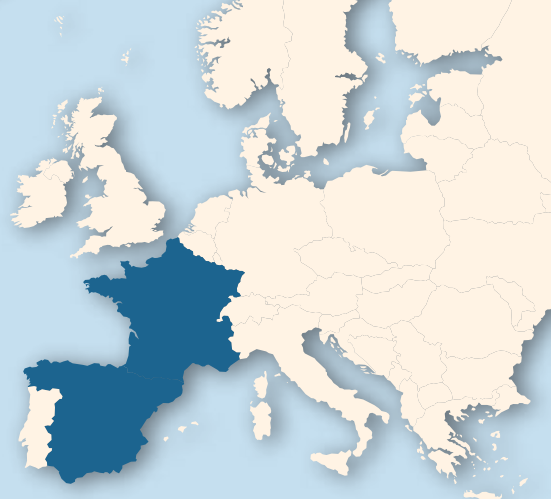


LA PROCÉDURE DU « DÉBAT PUBLIC » ET SON INSTITUTION ASSOCIÉE, LE CNDP



France: le débat public est un mécanisme démocratique participatif et délibératif, régi par le Code de l'environnement français. Il garantit aux citoyens et aux parties prenantes un rôle actif dans l'élaboration des décisions relatives aux grands projets industriels.

Lieu: **France et Espagne**
Parties prenantes: **CNDP, divers syndicats, ONG et administrations locales en France / partenaires sociaux et société civile en Espagne**



Espagne:

à Puertollano, les travaux de restauration des oliveraies ont permis de faire passer le nombre d'arbres de

7,000

qui a créé des moyens de subsistance pour près

de: 40

27,000

100 familles



Un exemple concret de montrant que le débat public entraîne des avantages sociaux et environnementaux tangibles.

En France et en Espagne, le débat public inclut les syndicats et la société civile. Il garantit la transparence et l'inclusivité. Comme les parties prenantes ont un accès complet à l'information et une influence réelle, les projets industriels répondent de manière plus responsable aux préoccupations sociales, environnementales et économiques.



Co-funded by
the European Union